



Madame La Directrice Académique,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames, messieurs

Les conflits actuels, qu'ils soient sociaux ou de société, montrent l'attachement de nos concitoyens à des services publics de qualité et de proximité. Cependant, les réformes à la « hussarde » de notre ministre (réforme du bac, du lycée, du lycée professionnel, ...) ou celles promises par le gouvernement (réforme de l'État, loi pour une école de la confiance, Fusions des académies...) fragilisent les personnels en les maintenant dans une instabilité constante. Cette précarisation, non pas en terme de statut pour les fonctionnaires déjà en postes, mais en terme de mission et de sens du métier est l'un des facteurs des RPS... Le recrutement actuel d'une multitude de contractuels qui va s'amplifier, une fois la réforme de l'état validée, engendre et engendrera le sentiment de n'être qu'un Kleenex ou un citron qu'on presse. Comment retrouver alors le sentiment du travail bien fait, l'un des meilleurs garants contre les RPS.

Nous vous avons interrogé, dans la déclaration préliminaire le 22 Novembre 2018 sur les risques professionnels générés par les réformes du Bac et des lycées. A ce jour, pas de réponse de la part de notre administration. Pourtant ces deux réformes et la petite dernière, à savoir la réforme des lycées professionnels relèvent de la même logique et sont donc porteuses de RPS : notamment dans les trois axes : sens du métier, difficulté de la gestion de classe, conditions d'emploi.

Le métier perd son sens, quand formé sur des champs disciplinaires, nous nous retrouvons à devoir co-intervenir (un professeur d'enseignement général et un professeur de discipline professionnelle pour la réforme des lycées professionnelles) ou bien à devoir enseigner une matière nouvelle SNT dans le cadre de la réforme des lycées, sans formation.

Le métier perd son sens quand les enseignants de lycée doivent mentir à leurs élèves, en leur « vendant tels des VRP » une réforme qu'ils ne cessent de critiquer depuis sa mise en place. Mentir sur son avenir à un jeune de 16 ans est la grande malhonnêteté intellectuelle à laquelle se livrent sans vergogne ministre et cadres de l'éducation Nationale. L'enseignant, lui est confronté, au quotidien, au regard des élèves auxquels il ment, en leur disant de faire des choix suivant ses goûts, que l'enseignement supérieur mettra en place des modules de remédiation. Les enseignants savent très bien que les universités n'en auront pas les moyens. Ils ont en outre choisi ce métier pour transmettre un message de vérité fondé sur des savoirs disciplinaires et le ministère veut utiliser la confiance des élèves, en la parole de leur enseignant pour faire passer ses réformes.

Le métier perd son sens pour les enseignants de LP ou de lycée, lorsque l'horaire affecté à une discipline ne permet plus d'assurer la totalité du programme. Injonction paradoxale lorsque l'enseignant est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre le programme.

Les enseignants de LP vont se retrouver en difficulté dans la gestion quotidienne de la classe, avec un mélange des publics de sa classe (élèves préparant le bac pro en formation initiale et en apprentissage regroupés, avec pour certains élèves de la même classe une préparation au CAP en 1, 2 ou 3 ans).

Les professeurs de lycée vont se retrouver en difficulté dans la gestion de classe, du fait de devoir enseigner des savoirs en tournant le dos aux apprentissages tels qu'ils sont réalisés dans les collèges.

Les enseignants de LP et de lycée vont se retrouver en difficulté dans la gestion de classe, du fait de la disparition des cours en demi-groupes et de la multiplication du nombre de classes. Comment connaître tous ses élèves, comment susciter la confiance nécessaire à la pratique de l'oral dans des classes à 36. C'est méconnaître la psychologie de nos élèves à un âge difficile, dans un monde où comptent les apparences et où avec les nouvelles technologies tout va si vite et tout peut échapper au contrôle de l'élève. Ils sont de plus en plus nombreux à nous dire préférer intervenir en demi-groupes, ou sur des exposés préparés à l'avance en classe entière. Comment gérer une classe sans le nécessaire travail sur l'erreur et sur le droit à l'erreur !

Les conditions de travail vont fortement se dégrader pour tous, PLP, Prof de collège ou de lycée : Heures supplémentaires, co-intervention dans les enseignements de spécialité en lycée ou dans les enseignements professionnels en LP sans mise en place institutionnelle de temps de concertation, effectifs alourdis du fait de la disparition des dédoublements ou des séances de TP en sciences expérimentales. Pire, la seule réponse du ministère en termes de conditions de travail est la proposition de rendre obligatoire la seconde heure supplémentaire. Nous n'avons pas la même conception du terme améliorer et ce n'est pas ainsi qu'il va rendre de l'attractivité à notre métier

Concernant la sécurité des agents, que sont les professeurs PLP d'enseignement généraux, dans la cadre de la co-activité, deux éléments semblent indispensables :

- la fourniture d'EPI (équipement de protection individuel) : qui les finance et sur quel budget ?
- l'habilitation à enseigner dans un atelier

Dans le premier degré, les enseignants se trouvent aussi déstabilisés par la succession des années de transition avec des réformes et des annonces des réformes à venir (nouvel ajustement des programmes, rythme scolaire, modification prévue de certaines missions (remplaçants) et fonction (directeur d'école), modification de modalité dans le mouvement des personnels...). Tout ceci expose à des RPS les personnels qui se trouvent dans une situation instable. De plus, sur le terrain, plusieurs équipes sont malmenées et font remonter des difficultés liées à la gestion de conflits ou de comportement d'élèves à comportement perturbateurs. Des sentiments de ne pas se sentir suffisamment soutenu ou accompagné nous sont remontés.... De plus, une carte scolaire qui, pour mettre en place une politique visant à dédoubler les CP et les CE1 en éducation prioritaire avec des moyens insuffisants, a pour conséquence une augmentation des effectifs dans les autres niveaux en élémentaire et en maternelle. En milieu ordinaire, une augmentation des effectifs par classe sera aussi une conséquence de la mise en place de cette carte scolaire. a ceci s'ajoute la suppression quasi totale du dispositif « plus de maître que de classe » sur notre département.

Au niveau des personnels administratifs, la restructuration des services semble continuer. De nouveaux logiciels de gestion des personnels (logiciel de gestion des promotions, des rendez-vous de carrière, de saisie des périodes de remplacements donnant droit à ISSR, du mouvement

départemental...) arrivent ou vont arriver bientôt. Il semble que ceux-ci engendrent des inquiétudes quant à leur fonctionnalité et leur efficacité ... Pour exemple, l'information aux personnels de leur éligibilité au rendez-vous de carrière devait avoir lieu en juin 2018. Des problèmes techniques ont fait qu'en réalité, cette information a eu lieu fin novembre début décembre 2018. L'arrivée d'un nouveau logiciel pour le mouvement qui va avoir lieu en mars, avec la formation des personnels pendant les congés d'hiver, compte tenu de la complexité de cette opération, crée des inquiétudes.

Lorsque les logiciels bloquent ou dysfonctionnent cela a des conséquences sur les personnels qui renvoient leur colère envers les personnels dans les services.

Nous espérons que tous ces logiciels seront accompagnés de formations et seront opérationnels.

Nous sommes très loin de l'école de la confiance, de la bienveillance et des valeurs républicaines et l'éthique et la sécurité des personnels est profondément mise à mal par un gouvernement qui engage une réforme idéologique de l'Éducation Nationale à marche forcée. Cela ne peut être que préjudiciable à la santé des agents, tous corps confondus.

Nous demandons donc à Madame la Directrice académique, encore une fois, quelles mesures préventives la Rectrice va mettre en place pour protéger les agents de son académie.

Enfin, nous concluons notre intervention par une pensée pour notre camarade et ami Serge, emporté par un cancer foudroyant, et qui ne contribuera plus à nourrir notre réflexion sur les conditions de travail. Il était l'un de ces milliers de fonctionnaires invisibles, peu connus des élèves et parents d'élèves, voir même de certains collègues. Pourtant sans eux, l'Éducation Nationale ne peut fonctionner. Au moment où l'éloignement du terrain est à la mode (concentration des agences comptables, fusion des académies, création de « super-EPLE collège intégrant les circonscriptions), il faudrait se poser la question du remplacement de ces cadres de terrain (chef d'établissement ou agent comptable ou gestionnaire), en cas de maladie ou de congé maternité.